

Créteil le 23 janvier 2013

Hôtel du Département
21-29 avenue du G^{al} de Gaulle
94000 Créteil

Tél 01 49 56 53 47
Fax 01 49 56 53 69

www.orbival.fr

SIRET : 501956577 00016

Monsieur Jean-Marc AYRAULT
Premier Ministre
57 rue de Varenne

75007 Paris

Objet : Grand Paris Express

Monsieur le Premier Ministre,

A l'occasion de la présentation du programme de travail du gouvernement, lors du premier conseil des ministres de cette année 2013, vous avez annoncé que « vous proposeriez un nouveau calendrier de réalisation pour le réseau de transport du Grand Paris ».

Nous réaffirmons avec force qu'il ne peut y avoir de nouveau calendrier sans réexamen des financements. C'est d'ailleurs l'esprit et la lettre de l'accord du 26 janvier 2011.

Monsieur le Premier Ministre, l'Ile de France a connu plus de vingt-cinq ans de sous-investissements dans les transports publics. Les Franciliens subissent chaque jour des conditions de transport difficiles du fait d'un réseau surchargé et à bout de souffle. Ils n'en peuvent plus d'attendre une amélioration.

En Val-de-Marne, nous avons noté comme un signe positif votre déclaration et l'annonce d'un intense travail interministériel visant à préparer la décision gouvernementale.

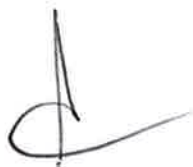


Nous avançons à ce stade des propositions réalistes et argumentées pour permettre la mise en œuvre sans tarder de cet investissement majeur pour l'Ile de France, mais aussi pour la France.

Vous trouverez ci-joint la déclaration adoptée à l'unanimité par le Conseil d'Administration de l'association Orbival du 21 janvier 2013 qui précise notamment notre proposition de mettre en place d'un groupe de travail mixte sur les outils de financement du Grand Paris Express.

Connaissant votre sens de l'écoute, nous sollicitons un entretien pour vous exposer nos arguments et vous tenir informé des possibilités d'engager sans retard supplémentaire la réalisation de la ligne rouge sud et l'engagement des études nécessaires à la finalisation des dossiers des deux autres tronçons intéressant notre département : les lignes bleue et orange.

Espérant une suite favorable à notre demande d'entrevue, dans cette attente, nous prions de recevoir, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre considération distinguée.



Christian FAVIER
Président d'Orbival
Sénateur
Président du Conseil Général
Du Val de Marne



Jacques JP MARTIN
Secrétaire Général d'Orbival
Maire de Nogent-sur-Marne
Conseiller Général



Déclaration du Conseil d'Administration

Orbival exprime une très grande inquiétude quant au contenu du rapport Auzannet. Si ses préconisations étaient mises en œuvre, la dynamique exemplaire engagée autour du Grand Paris Express, suite à l'accord historique intervenu en janvier 2011 entre l'Etat, la Région Ile-de-France et les huit Conseils Généraux Franciliens serait fragilisée. Cette dynamique a permis l'implication forte de tous les élus, des territoires et un soutien marqué des habitants comme en témoigne leur participation massive aux concertations publiques sur le GPE.

Orbival partage entièrement le contenu de la déclaration du Comité Stratégique de la Société du Grand Paris, rassemblant des élus de toutes sensibilités politiques et origines géographiques d'Ile de France, approuvée à l'unanimité de ses membres le 14 décembre 2012. Elle exprime la même inquiétude.

Orbival rappelle que le Schéma d'ensemble tel qu'il a été approuvé par décret du Conseil d'Etat du 24 août 2011, doit être réalisé, et dans des délais compatibles avec les attentes des Franciliens. Il faut en particulier, comme l'a exprimé le Comité Stratégique, **que l'enquête publique sur la DUP pour la ligne rouge sud soit engagée sans tarder, dans le prolongement du succès de la concertation renforcée qui vient de réunir 6500 personnes lors de 21 réunions publiques.**

La ligne rouge sud, le prolongement de la ligne bleue jusqu'à Orly, et la ligne orange avec la liaison Champigny/Rosny, constituent un ensemble cohérent et structurant du Grand Paris Express.

La ligne rouge sud, dont le dossier de DUP est finalisé, est le tronçon le plus avancé de l'indispensable rocade de métro rapide de banlieue à banlieue, et sa réalisation doit intervenir au plus vite. D'autant plus qu'elle comprend la réalisation de l'atelier garage et du poste de commandement centralisé de Champigny-Bry-Villiers, qui jouera un rôle essentiel pour le fonctionnement de l'ensemble du GPE.

La ligne bleue (prolongement de la ligne 14) jusqu'à l'aéroport d'Orly permettra enfin de desservir le premier pôle d'emploi et le premier pôle multimodal de transport national et international du sud francilien, ainsi que de nombreuses zones denses, tout en apportant un effet de levier majeur en termes de développement urbain. Les importants investissements publics et privés prévus sur ce territoire au cours des prochaines années (modernisation de l'aéroport d'Orly, future Cité de la gastronomie de Rungis, gare TGV, Campus Grand Parc (Cancer Campus), Vallée scientifique de la Bièvre...) sont conditionnés à la mise en service rapide de cette extension. C'est aussi une porte d'accès au réseau du Grand Paris pour l'Essonne.

La ligne orange et sa branche Champigny/Rosny constitue un arc indispensable pour le bouclage de la rocade de proche couronne, et l'efficacité de l'ensemble du réseau. Elle sera la liaison majeure du Val-de-Marne, avec son principal pôle de développement à l'est, Val de Fontenay et au-delà la Seine-Saint-Denis.





Sans méconnaître l'évolution des coûts, Orbival réaffirme que conformément aux dispositions de l'accord du 26 janvier 2011 entre l'Etat et la Région, et avant toute décision sur l'échéancier, il est nécessaire qu'une réactualisation des financements soit étudiée, dans le prolongement des préconisations du rapport de Gilles CARREZ qui ont débouché sur les financements votés en Loi de Finances 2010.

Orbival demande la constitution d'un groupe de travail associant l'Etat, la Région, des parlementaires, les conseils généraux et une représentation de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie pour faire des propositions sur le sujet. Elle demande en particulier que soit revue la disposition de la Loi de Finances 2012 visant à écrêter les ressources de la SGP et qu'un financement par emprunt de longue durée soit mis en place. Ce groupe de travail devra explorer toutes les pistes permettant de conforter et de sécuriser les financements de la SGP.

Grâce aux contributions des habitants et des entreprises de la région Ile-de-France apportées depuis trois ans pour le financement de la Société du Grand Paris, des avancées majeures ont été réalisées. Le dossier opérationnel de la ligne rouge sud a été approuvé à l'unanimité à toutes les étapes du processus, et doit faire l'objet d'une enquête publique au premier semestre 2013. Ces mêmes financements ont permis d'avancer dans les études pour la ligne rouge au nord et à l'est, la ligne orange, la ligne bleue au sud, il faut aujourd'hui, engager la finalisation des dossiers de DUP pour tout le Grand Paris Express.

L'identification de financements complémentaires doit permettre de sécuriser les calendriers de réalisations de l'ensemble des autres tronçons, et en particulier du prolongement de la ligne bleue au sud et de la ligne orange.

La réalisation du réseau du Grand Paris Express est portée par tous les élus des territoires concernés et est très attendue par l'ensemble des populations qui n'en peuvent plus des conditions difficiles de déplacement en Ile-de-France, comme l'illustrent les 60.000 soutiens au projet recueillis par Orbival. Sa réalisation, ainsi que celle du plan de mobilisation pour les transports, est une condition indispensable pour l'amélioration pérenne des conditions de déplacement des Franciliens, mais aussi pour la relance de la production de logements et pour le développement économique et l'emploi en Ile de France. Elle est indispensable pour la mise en œuvre de la réduction des inégalités territoriales et économiques de notre région. Elle est indispensable pour poursuivre la dynamique d'aménagement et de développement de la région engagée dans les Contrats de Développement Territorial prêts à être signés.

Cet investissement relancera la croissance et l'emploi. En-Ile-de France ce sont 20 000 emplois directs dès 2015 et des milliers d'emplois induits, en France c'est toute la filière industrielle de la métallurgie qui sera relancée (25 000 tonnes d'acier pour les rails, le matériel roulant pour l'industrie ferroviaire) à ce titre le Grand Paris Express a une dimension nationale majeure.

Orbival ne doute pas que grâce à la poursuite d'un dialogue constructif avec le gouvernement, des décisions pourront être actées courant février, pour prolonger la dynamique consensuelle réunie autour du Grand Paris Express.

